



CDI et CDD AIDE A DOMICILE (H/F)

Vous recherchez un métier qui a du sens, vous aimez les relations humaines, vous souhaitez vous investir au service des autres ?

Rejoignez-nous !

Afiph à dom' (anciennement ADPA) est une association médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement à domicile des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Nous travaillons en équipe de proximité auprès de nos bénéficiaires pour leur permettre de poursuivre leur projet de vie à domicile.

Les missions :

Dans le respect des personnes et de leurs habitudes :

- **Accompagner les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne** (courses, préparation des repas, entretien du logement et du linge, assistance à la personne dans des démarches administratives simples),
- **Accompagner les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle** (stimulation des relations sociales, accompagnement dans les activités et loisirs, ...),
- **Accompagner les personnes dans actes essentiels de la vie quotidienne** (aide aux déplacements et à la mobilité aide à la toilette, à l'habillage, aux changes, et à la prise du repas, ...)

Profil recherché :

- Avec ou sans expérience.
- Avec ou sans diplôme en lien avec le poste.
- Vous possédez le permis B et disposez d'un moyen de locomotion individuel

Qualités :

- Autonomie
- Adaptabilité
- Travail en équipe
- Sens du relationnel
- Prise d'initiative

Détail de l'offre :

TERRITOIRE GRESIVAUDAN

Secteurs d'interventions : St Martin d'Hères, Biviers, Corenc, La Tronche, Meylan, Montbonnot.

Afin de concilier vie personnelle et vie professionnelle :

→ Postes en CDI à 35h/semaine

ou

→ Possibilité en CDD à temps plein ou à temps partiel

Le planning est adapté en fonction de votre temps de travail et de vos contraintes.

Rémunération :

- Selon la convention collective de la Branche de l'aide à domicile (BAD) salaire horaire entre 11.72€ brut de l'heure soit 1777 € brut mensuel (en fonction de l'expérience et du diplôme) + éléments complémentaires de rémunération (ECR) : ECR dimanches et jours fériés (majoration de 45%), ECR ancienneté, ECR astreinte, ECR Tutorat.

Nos avantages :

- **Formation et doublure** à la prise de poste
- **Sectorisation** des interventions pour limiter vos déplacements
- Equipes encadrées par un coordinateur de secteur dans un **management bienveillant**
- **Réunion d'équipe** mensuelle
- Temps de trajet payés entre chaque bénéficiaire
- Participation aux frais de déplacement : abonnement aux transports en commun pris en charge à 100%, remboursement des frais km au tarif en vigueur dans la convention collective, abonnement vélo pris en charge à 50%
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 58%, accès au dispositif action logement
- Des avantages par le biais du CSE : chèques vacances, bons d'achats, réductions diverses
- Smartphone professionnel
- Possibilité de vous prêter un véhicule pour assurer vos missions
- Des perspectives d'évolution de carrière